



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Laurier
3 décembre à 19 h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Laurier tenue le 3 décembre à 19 h à l'école Laurier délocalisée au 7378 rue Lajeunesse à Montréal.

PRÉSENTS :

<u>Isabelle Picone (SDG)</u>	<u>David Quirion</u>
<u>Anne-Sophie Florentin</u>	<u>Stéphanie Colonette</u>
<u>Caroline Dostie</u>	<u>Frederick Carle (secrétaire)</u>
<u>Romina Feller</u> <u>Faëlla Normandeau</u> <u>(Substituts votant vu la place sur le quorum)</u>	<u>Annick Paul-Hus</u> <u>Marie-Hélène René</u> <u>Jonathan</u>
<u>Alice Poirier-Ostiguy</u>	<u>Marie-Josée Payette</u> <u>Claudine Caron</u> <u>Thierno (absent à l'ouverture – arrivé pendant la réunion toutefois)</u>

Formant quorum sous la présidence de David Quirion.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Chantal Payette – Direction
Gabriel Comtois – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

[Prénom, Nom] – Fonction – personne invitée (PERSONNE)

MEMBRES ABSENTS :

<u>Ann Gaboriault</u>	<u>Maude Chevanelle Beaudoin</u>
<u>Josée Charette</u>	<u>Marie-Claire Daneault</u>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, David Quirion déclare la séance ouverte. Il est _19h03.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR [Anne Sophie Florentin, appuyée par Annick Paul Hus] que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (date)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Sujets nécessitant une décision
 - 5.1. Création du comité de gestion du Fonds 4
 - 5.2. Implication du CÉ pour un aménagement sain et sécuritaire autour de Laurier (au 505)
6. Sujets nécessitant un suivi
 - 6.1. Courriel des parents/cybersécurité
 - 6.2. Formation obligatoire pour les membres du Conseil
7. Sorties éducatives (approbation)
8. Pause
9. Suivi sur le budget
 - 9.1. Résultat du vote pour l'activité « Musique au temps des châteaux et des seigneuries »
 - 9.2. Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil
 - 9.3. Allocation spécifique : formation des parents
 - 9.4. Projet BD à l'école : Fonds 4
10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
 - 10.4. Représentant du Comité de parents
 - 10.5. OPP (s'il y a lieu)
11. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 octobre

David Quirion fait la présentation du contenu du PV du 8 octobre 2024 à tout le conseil. Aucun commentaire ou question sur le contenu et la rédaction.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Payette et appuyé par Frédérick Carle, qu'on reporte l'Adoption au prochain CÉ du 4 février 2025.

Approuvée à l'unanimité.

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

3.2 Suite à de nombreuses recherches depuis septembre 2024, le document du PV de l'AGA 2023 est introuvable et le CÉ prend acte de son absence.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question du public

5. [SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION]

CONSIDÉRANT qu'il y a environ 80 000\$ dans le fond #4;

CONSIDÉRANT les besoins de réinvestir ces sommes pour le bien de l'École Laurier et de tous ses participants;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'établir une ligne de conduite adéquate pour investir ces sommes;

CONSIDÉRANT que le précédent CÉ a nommé Frédérick Carle pour diriger les travaux d'un sous-comité pour établir ces dites lignes directrices;

CONSIDÉRANT qu'il est pertinent d'établir un comité paritaire parents enseignant pour la création de ces lignes directrices;

CONSIDÉRANT que Maude Chevanelle Beaudoin, Ann Gaboriault, Caroline Dostie et Claudine Caron ont manifesté un intérêt pour participer aux travaux de ce comité;

CONSIDÉRANT qu'un membre de la direction sera présent lors de ces travaux, Chantal Payette ayant indiqué que c'était son rôle;

CONSIDÉRANT que le rôle du comité sera également de proposer au CÉ les recommandations pour l'investissement spécifique de ces sommes;

CONSIDÉRANT que le service de garde peut jouer un rôle pertinent au sein de ce comité, Isabelle Picone manifeste son intérêt;

IL EST PROPOSÉ par Anne -Sophie Florentin, et secondé par Alice Poirier-Ostiguy

QUE le comité constitué des noms précédemment nommés se rencontre pour rédiger des lignes directrices de la gestion du fond #4.

QUE le comité recommandera ensuite les projets désignés qui respectent ces lignes directrices.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Implication du CÉ pour un aménagement sain et sécuritaire autour de Laurier (au 505)

CONSIDÉRANT que des parents s'impliquent auprès du SPVM – poste de quartier # 38 pour la sécurisation des lieux autour de l'école Laurier mère;

CONSIDÉRANT que le service de police de Montréal désire un point de communication centralisé pour éviter la multiplication des appels et demandes;

CONSIDÉRANT l'importance de rendre ce milieu-là sécuritaire (école + usages du Centre St-Denis par nos étudiants);

CONSIDÉRANT que le CÉ veut fournir des outils argumentatifs (à plusieurs intervenants : SPVM, École, Centre St-Denis, autres organismes autour de l'école...) en faveur de la sécurité des lieux pour protéger nos enfants;

(semble avoir aucun impact sur le centre St-Denis depuis la nouvelle directive – car ce sont des toilettes publiques)

CONSIDÉRANT que c'est une potentielle problématique multi acteurs;

CONSIDÉRANT la relocalisation pour une autre année;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'enjeu quantifiable;

On prend ACTE du document – portrait de milieu de vie (document reçu par David);

Aucune résolution proposée.

6. SUJETS NÉCESSITANT UN SUIVI :

a. Courriel des parents/cybersécurité

- Le CÉ prend acte de la situation, et Annick Paul-Hus propose d'intervenir pour informer de certains besoins et situations pour améliorer les communications technos entre parents et professeurs. Le firewall bloque les emails parents s'il y a un lien non Microsoft.

- b. Formation obligatoire pour les membres du Conseil
 - Thierno n'a pas complété
 - Stéphanie l'a fait l'an passé
 - Caroline fait
 - Fred a partiellement fait
 - Romina l'a fait

7. SORTIES ÉDUCATIVES

Rien à approuver cette séance-ci.

8. PAUSE

9. SUIVI SUR LE BUDGET

- 9.1 Résultat du vote pour l'activité « Musique au temps des châteaux et des seigneuries
 - 9.1.1 Ça été approuvé par email à l'unanimité en date du 17 octobre.
- 9.2 Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil
 - 9.2.1 Claudine Caron propose, Annick Paul Hus appuyé : le budget de fonctionnement est adopté et le 2e budget de 400\$ sera envoyé aux enseignants pour du matériel didactique. Adopté à l'unanimité.
- 9.3 Allocation spécifique : formation pour les parents
 - 9.3.1 2522\$ pour de la formation aux parents existe. On adoptera la première activité avec la psy (régulation émotionnelle chez les enfants (Eva de Gosztonyi– (reformulation: lors du prochain CÉ, on aura toute l'information sur cette formation).
- 9.4 Projet BD à l'école : Fonds 4
 - 9.4.1 Projet BD, nous recevons cette année 3 auteurs. La majorité des activités ont été financé par l'école, le ministère de l'éducation et les parents (10\$ par élève). Il y a un manque à gagner d'environ 650\$ à 700\$ - touche tous les enfants de l'école – cette partie sera financée par le Fonds 4: Annick Paul Hus propose et Anne-Sophie appuie. Adopté unanimité.
- 9.5 Financement par le fond 4 – album photo Doudou. (retrait de 120\$ du fond 4 + une demande de permission de levée de fonds pour le projet pour 2 des 3 classes de maternelle (sauf celle de Maude) – Proposition par Marie-Hélène René, appuyé par Frédérick Carle.

10. POINT D'INFORMATIONS

10.1 DIRECTION

- Il y aura des travaux d'aqueduc sur Laurier Est (référer au site réalisonsmtl.ca laurier est (entre St-Hubert et Papineau en 2026. Quand on reviendra.... Meilleurs aménagements transports actifs et feux de circulations. Rappel du corridor scolaire, bonifier l'espace public. Chantal Payette a eu des rencontres avec le service de l'urbanisme de Montréal à ce sujet.

- Le CÉ aimerait émettre des recommandations via la direction pour le projet (débarcadère rue St-Hubert, autour de l'école, etc...) afin d'améliorer la sécurité globale et le milieu de vie de l'école.
- On doit déplacer le CÉ du 4 février. Un Doodle suivra par le président David Quirion.
- Chantal explique l'état de l'info travaux qui sera envoyé et qui a été reçu à son niveau. Des membres du CÉ parlent des graffitis et proposent que le CÉ recommande à la ville de réparer la murale – nettoyer ou refaire à la fin des travaux. CÉ demande au CSSDM **d'agir (et non diriger vers la ville) pour réduire les intermédiaires.**

10.2 **OPP**

- 10.2.1 Romina (point représentant comité de parent) est allé au comité de parents près du stade olympique du CSSDM. Conseil d'administration. Ils ont surtout parlé de l'École Bedford... ils parlent du ralentissement des travaux partout...

Ann a demandé à Caroline de parler: aménagement de la bibliothèque. Y'a eu quelque chose le 6 décembre. Il y avait 51 parents en ligne lors de la dernière réunion de l'OPP. Du 4 au 18 ça va être les paniers de Noël et autres activités.

10.3 **PERSONNEL ENSEIGNANT**

- 10.3.1 Rien à signaler à la part le niveau de bonheur

10.4 **SERVICE DE GARDE**

- 10.4.1 Le concert de chorale (80 élèves) aura lieu à 14h00 vendredi le 13 décembre.
- 10.4.2 Demande d'approuver pour activité en janvier (clientèle de 3e à 6e années) proposé par Thierno et Stéphanie.

10.5 **MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ :**

- Moins de problèmes d'autobus. Les autobus étaient pleins et là pas du tout, mais les activités sont pleines. Tout fonctionne bien, bonnes communications avec le service de garde pour coordonner le tout. Nouvelle session qui va débiter le 13 janvier pour le prochain programme. Le gymnase sera libéré en mai ou en juin pour le souper spaghetti de l'École Laurier.

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est __21h16.

David Quirion
Présidence

Chantal Payette
Direction d'établissement
